

Impôts locaux : une facture parfois salée

Publié le 06/11/2015 à 03:51, Mis à jour le 06/11/2015 à 08:12

Economie - Le fait du jour

Fenouillet	+ 15 %
Toulouse Métropole	+ 7,5 % en 2015 et + 7,5 % en 2016
Communauté de communes du Pays de Luchon	+ 7 %
2 - Des communes qui augmentent modérément :	
Ramonville	+ 1,5 %
Labège	+ 0,5 %
Le Sicoval	+ 0,4 %

Le montant des augmentations des taxes d'habitations et des taxes foncières, dont certaines dépassent les 100 % mettent K.-O. debout les contribuables./DDM, Nathalie Saint-Affre

Si une grande majorité des communes n'a pas augmenté les taux d'impôts, les hausses, parfois dues à d'autres facteurs, s'avèrent salées dans certaines villes.

394 € : à Cugnaux, pour un couple avec deux enfants, propriétaire d'un pavillon de 120 m², c'est le montant de la hausse des taxes foncière et d'habitation pour une facture totale de 2 716 €. À Toulouse, un retraité voit sa maison de 105 m² à Saint-Simon lui coûter 306 € de plus qu'en 2014, soit 3 633 €, quand un locataire d'une maison à Croix-de-Pierre verse 137 € supplémentaires pour sa taxe d'habitation. Plus de 400 € pour certains, moins de 100 € pour d'autres, toujours à Toulouse. Les impôts locaux, à présent arrivés dans tous les foyers, varient d'un cas à l'autre avec, parfois, une facture salée.

Un an après les élections, souvent en contradiction avec leurs promesses, certains maires ont choisi d'augmenter les taux dans des proportions importantes pour certains. C'est le cas à Cugnaux (+30 %) où Alain Chaléon, le maire Modem, se défend en expliquant avoir trouvé une ville «presque en cessation de paiement». C'est aussi vrai à Toulouse (+15 %) où Jean-Luc Moudenc (LR) incrimine lui aussi la gestion de son prédécesseur ainsi que la forte baisse des dotations de l'État. «J'ai voulu maintenir l'investissement pour répondre aux besoins des habitants», répète le premier magistrat. À Fenouillet, Gilles Broquère rappelle que, malgré la hausse, ses taux restent parmi les plus bas de l'agglo, parfois moitié moins élevés qu'ailleurs.

Dans ces trois communes, la hausse s'accompagne de celle de l'intercommunalité, Toulouse Métropole : +7,5 % en 2015 et 2016.

Mais certaines hausses records s'expliquent aussi par d'autres mécanismes, indépendants de ces décisions. La taxe d'habitation est en effet plafonnée en fonction du revenu. Ce qui autorise des allègements, ou pas, qui peuvent varier d'une année sur l'autre. Et c'est sans parler du cas des veuves retraitées et de la suppression de la demi-part qui les a rendues imposables, une mesure sur laquelle le gouvernement a observé une reculade inédite.

D'autres communes ont choisi d'augmenter modérément les impôts. Et la grande majorité de ne pas y toucher. En France, un tiers seulement aurait opté pour une hausse, selon une étude de l'association des maires de France. À l'échelle de Toulouse Métropole, 10 maires sur 37 ont fait ce choix.

Mais qu'en sera-t-il dans les prochaines années ? Le président de l'AMF, François Baroin (LR), repris en cela par Jean-Luc Moudenc, annonce une hausse «inévitabile» due à la baisse des dotations de l'État que des mesures d'économies ne contrebalanceront pas. Avec les finances, c'est tout le fonctionnement des collectivités qui est sous tension.

Le record dans le Comminges

Le record des augmentations d'impôts est détenu par Aurignac dans le Comminges. La dette de la communauté de communes (au sein de laquelle la construction du musée-forum de l'aurignacien l'an dernier n'est pas pour rien) est estimée entre 1, 8 M€ et 2 M€. Le budget n'a pas été voté par le conseil communautaire, et le président de la communauté de communes a indiqué qu'il démissionnerait. Saisie par le Crédit Agricole, la Cour des comptes a jugé le budget «non sincère» et a demandé au préfet d'imposer un budget de rigueur et une augmentation de 46 % du taux des trois taxes en 2015 et 2016. Face à cette situation, un collectif de citoyens contribuables s'est constitué et a déjà tenu plusieurs réunions pour protester contre ces hausses (une nouvelle réunion doit d'ailleurs avoir lieu à Cassagnabère-Tournas lundi prochain). Du côté de la communauté de communes, des solutions sont recherchées et il se pourrait que le président, Jean-Luc Guilhot, revienne sur sa décision de démissionner. En attendant, malgré tous ces soubresauts, l'augmentation des impôts communautaires est bien réelle.

J.-C. T.

ECONOMIE

Les offres d'emploi de la région par secteurs

AGRICULTURE

DISTRIBUTION

INDUSTRIES

AGROALIMENTAIRE

ÉNERGIES

TIC

BANQUE/FINANCE

ENVIRONNEMENT

PRESSE/MÉDIAS

BTP

IMMOBILIER

SERVICES

«95 % des communes augmenteront les taux»

Selon votre association, un tiers des élus ont augmenté les taux 2015... Oui. Plutôt dans une proportion de 4 à 5 %, une hausse à laquelle s'ajoute ...



«Je fais un prêt pour payer mes impôts»

Les mines sont aussi allongées que la file d'attente. À la trésorerie principale de Basso Cambo à Toulouse, hier en milieu de matinée, ils sont une ...

-
-
-
-

A LIRE AUSSI



Perry, «le dernier des Mohicans», ferme à Esquirol

- Toby Flood victime de la tempête: le rugbyman toulousain commente avec un...
- États-Unis : à 5 ans, elle est abandonnée dans le désert avec une arme chargée
- États-Unis : il découvre qu'il a un ver solitaire dans le cerveau
- La vidéo de l'agression sexuelle d'une adolescente publiée sur Facebook fait...

Recommandé par

Donner votre avis !

CHARTRE DE MODÉRATION

VOTRE COMMENTAIRE :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

Suivre ce fil de discussion

Envoyer ce commentaire

Réactions des lecteurs

« Précédent »

1

2

» Suivant »



Nouveau lecteur

6 commentaires

epervier31, il y a 1 heure

J'ai été un lanceur d'alerte sur les impôts locaux puisque j'ai fait la une de La dépêche du 08 octobre 2015. (photo et nom répertorié) J'avais à 3 reprises interpellé Monsieur Moudenc lors de sa campagne électorale et celui-ci devant une assistance d'environ 200 personnes avait promis une stabilisation sans hausse notable. Voyez le résultat ?

Les économies peuvent être nombreuses à commencer par réduire les subventions aux associations, les appels d'offres aux marchés publics, la gestion programmée des travaux qui consiste à ne pas défaire ce qui a été fait pour recommencer après avoir tout cassé, l'abstraction de certaines normes notamment les nouveaux trottoirs de 1,40 de large qui conduisent à mettre des rues en sens unique, etc...

Nous pourrions pour démontrer notre mécontentement faire des pétitions géantes sur internet qui auraient plus de portée qu'un communiqué qui ne mets en évidence que quelques personnes, etc...

[Signaler un abus](#)


Lecteur discret

12 commentaires



aspartamdeux, il y a 2 heures

Bonjour,

Encore une "bonne nouvelle" pour les contribuables du canton d'Aurignac !

[Signaler un abus](#)


Nouveau lecteur

1 commentaire

Yep2015, il y a 5 heures

Contribuable sur la commune de Cugnaux, j'entends l'excuse de la nouvelle municipalité sur l'augmentation verigineuse de nos impots qui est bien sur imputable au précédent... comme toujours. J'ignore si cela est exact mais s'il s'avère que c'est le cas, mon interrogation est la suivante et est générale:

comment se fait il que ces élus ne soient pas obligés de rendre des comptes sur un plan judiciaire pour mauvaise gestion.c'est trop facile de dilapider l'argent des autres... Si ces personnes sont incapables de gérer, que font elles a ces postes?

[Signaler un abus](#)


Lecteur impliqué

2464 commentaires



boulanger, il y a 5 heures

Il conviendrait de ne pas oublier l'augmentation de la valeur locative sur laquelle tous les impôts locaux sont indexés. C'est l'Etat (Bercy) qui fixe cette augmentation chaque année et, oh surprise, elle se base sur les prévisions de croissance fanfaronnées par le gouvernement. Quand la mine réjouie le Président vient vous annoncer qu'en 2016 on prévoit 1,8 % de croissance, c'est du pipeau. Sauf que la base calcul des TH et TF augmente, elle, réellement de 1,8% . Mais ça on ne le dit pas, on préfère taper sur les maires, les inter machins etc ...

[Signaler un abus](#)


Nouveau lecteur

2 commentaires

Contribuables-TerresdAurignac, il y a 5 heures

Les Terres d'Aurignac détiennent le record des augmentations d'impôts en Haute-Garonne en 2015. Et ce n'est pas terminé. L'audit financier de l'ATD 31 (Agence Technique Départementale) vient d'être diffusé et il ressort que la Chambre régionale des comptes (CRC) a fait des oublis... et que la note sera plus salée que prévue ! Les taux des taxes pour les ménages devraient être ainsi revus à la hausse : +17% en 2016 et +11% en 2017, à rajouter bien sûr aux 45% prévus.

La situation y est donc catastrophique et anormale en faisant reposer sur les contribuables la mauvaise

gestion de l'intercommunalité. C'est pourquoi notre Collectif des Contribuables des Terres d'Aurignac s'est constitué et organise sa 3ème réunion publique lundi 9 novembre à la salle des fêtes de Cassagnabère-Tournas à 20h45.

[Signaler un abus](#)

Lecteur régulier

191 commentaires



charly31, il y a 5 heures

Monsieur Moudenc nous avez promis une stabilisation de la pression fiscale : résultat en ce qui me concerne + 500 € entre la TH et la TF. Pour ma mère avec une retraite d'un peu moins de 1000 € + 200 € !!

Je ne pensais pas aller voter mais je crois que je vais y aller, pour montrer mon mécontentement. Inutile de vous dire que je voterai contre les candidats qu'il soutient. Pour le choix de la liste, j'attendrai d'être dans l'isoloir pour faire mon choix.

[Signaler un abus](#)

Lecteur impliqué

3078 commentaires



djecomment, il y a 6 heures

on veut plus de service ou autant mais on veut payer moins...il faudrait peut être arrêter de faire un procès lorsqu'il y a un simple nid de poule sur un trottoir, qu'il faille tondre la pelouse dans certains parcs et jardins, qu'il faille un arrêt de bus en bas de chez soi etc...arrêtons le chantage électoraliste et on n'aura plus de déficit, allons à l'essentiel

[Signaler un abus](#)

Lecteur impliqué

2113 commentaires



Contrevolte, il y a 6 heures

Parlons-en, il y a 3 heures - le 06/11/2015 à 09h18

Concernant les impôts locaux de Cugnaux, c'est Mr Guérin qu'il faut remercier...

Heu non. Nos 31.5% d'augmentation, on sait bien à qui on les doit.

Aujourd'hui, cette hausse sert à refaire des routes qui étaient en excellent état, à changer du mobilier urbain qui était très bien comme ça, et à faire des tracts en papier glacé plutôt en papier recyclé...

Facile d'accuser l'ancienne municipalité quand la nouvelle fait gabegie.

[Signaler un abus](#)

Lecteur régulier

130 commentaires



jeanmi31, il y a 6 heures

Quand on voit l'accueil qui nous est réservé dans certaines annexes de mairie où on arrive 10min avant l'heure de fermeture où tout le monde se roule les pouces et vous demande de prendre rendez-vous, ça me fait hurler ! Il y a facilement des économies à faire !

[Signaler un abus](#)

Lecteur impliqué

3385 commentaires



cecildemile, il y a 6 heures

Chaque commune, mettons de plus de 3 000 habitants, et plus largement chaque collectivité territoriale, devrait faire l'objet d'un audit pour savoir si elle est ou non en surreffectif et si la productivité de ses salariés est efficace (horaires, congés, maladies...). Les élus mettent chaque fois les investissements en avant mais ne parlent jamais du budget de fonctionnement ; or, c'est bien ce dernier qui est en cause.

[Signaler un abus](#)

Mouclade-le-clone, il y a 7 heures

Je confirme.

Lecteur impliqué

1015 commentaires

[Signaler un abus](#)**Super31, il y a 7 heures**

Pour info à @Ubu2, les locataires payent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ... au travers de ses charges locatives

Lecteur occasionnel

95 commentaires

[Signaler un abus](#)**Ubu2, il y a 7 heures**

Les contribuables se plaignent, mais
qui regarde les rapports de la Cour Régionale des Comptes,
qui regarde les rapports des conseils municipaux,
qui regarde les rapports des conseils intercommunaux,
qui regarde le site de l'INSEE,
qui regarde le site de contribuables.org (rubrique "argus des départements),
qui regarde le site du ministère des Finances sur les dépenses des communes, des départements, des régions,
... ?

Qui manifeste son opposition lorsque la collectivité territoriale distribue des subventions favorisant le clientélisme ou les lobbies ?

Pourtant, nous réalisons ceux qui distribuent le plus et gaspillent le plus.

Par ailleurs, la moitié des Français ne paient pas d'impôts sur le revenu.

La moitié des Français sont locataires et de ce fait ne paient ni la taxe foncière ni la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le montant des subventions distribuées aux associations se monterait à 42 milliards d'euros par an. Qui, faisant partie d'une association, se plaint de percevoir une subvention alors qu'on la prend dans sa poche (et celle des autres) ?

Il y a un moment où il faut être cohérent.

[Signaler un abus](#)**Tartempion31, il y a 7 heures**

En tout cas ce ne sont pas ces augmentations qui dissuadent les réfugiés à venir chez-nous.
Plus nombreux, ça devrait nous faire baisser ces impôts dans les années à venir.

Lecteur impliqué

2657 commentaires

[Signaler un abus](#)**masdazil, il y a 8 heures**

@conophobe

Vous avez bien raison, la taxe d'habitation augmente en pourcentage davantage pour les contribuables bénéficiant d'un allègement que pour les autres qui n'en profitent pas.

Cet allègement d'abord calculé sur la partie de la TH qui dépasse 3,4% du revenu fiscal de référence corrigé des abatements est fortement minorée par la multiplication de la valeur locative moyenne par l'écart des taux d'imposition entre 2015 et 2000.

De ce fait, les bénéficiaires de cet allègement ont subi une hausse de la TH qui dépasse souvent les

Lecteur impliqué

1303 commentaires



15%.

[Signaler un abus](#)

Lecteur impliqué

5173 commentaires

**conophobe, il y a 8 heures**

"La taxe d'habitation est en effet plafonnée en fonction du revenu"

ce n'est pas tout à fait exact, elle n'est plafonnée que pour le taux d'imposition de l'année 2000, ce qui fait un effet double effet de seuil pour les "modestes" imposables toulousains dont le taux a augmenté depuis 2000 de plus de 8%

[Signaler un abus](#)

Lecteur régulier

185 commentaires

**domino1, il y a 9 heures**

Le gaspillage est l'une des causes de l'augmentation des impôts locaux, combien de salaires inutiles à Toulouse métropole

[Signaler un abus](#)

Lecteur impliqué

1303 commentaires

**masdazil, il y a 9 heures**

Le maire de Toulouse est le symbole de l'inadaptation des cadres de plus de 50 ans à l'évolution du monde actuel.

Il avait promis 0% de hausse d'impôt et 0% d'endettement supplémentaire de la ville.

Ce n'est pas son incompetence pure qui est en cause car il siège sans discontinuer au conseil municipal depuis 1983, il a été député durant 2 ans, certes avec l'effet d'un scandaleux découpage électoral.

Il est contaminé par les mensonges permanents de Nicolas Sarkozy, l'esbrouf fonctionne un temps mais peut provoquer la chute pour leurs auteurs et leurs proches.

Il serait temps qu'il démissionne et qu'il demande à l'Etat de procéder à de nouvelles élections municipales à Toulouse.

[Signaler un abus](#)

Lecteur discret

13 commentaires

**Miken39, il y a 9 heures**

Les dessous de table ça existe aussi chez certains maires !!!

[Signaler un abus](#)

Lecteur régulier

997 commentaires

**Louan, il y a 9 heures**

Incriminer la gestion de ses prédécesseurs est un sport obligé chez les élus!! Pire que des arracheurs de dents...

[Signaler un abus](#)[« Précédent](#)[1](#)[2](#)[Suivant »](#)